

9e édition du Forum européen de bioéthique

A Strasbourg, du 28 janvier au 2 février sur la thématique Mon corps est-il à moi ?

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 10 Janvier 2019

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Programme Forum Européen Bioéthique 2019 \(1.42 Mo\)](#)

Liens

- [Site du Forum Européen de bioéthique](#)

Poursuivre la réflexion



Présentation de l'événement

La question paraît triviale mais la réponse, elle, ne l'est pas. Si on considère que le corps n'est pas à l'individu, alors à qui appartient-il ? À la Nature ? À Dieu ? À la société ? Au gouvernement ? Au plus fort (ou à la plus forte) ? À son patron (ou à sa patronne) ? À ses parents ? À son médecin ? Ou bien encore à son inconscient ?

Et si le corps est la propriété de chacun, alors en vertu de quel(s) principe(s) pourrait-on le contraindre à ne pas le suicider dignement, le prostituer, le louer ou en vendre les produits. La question semble encore plus insoluble quand il s'agit d'individus que l'âge ou l'état de santé rendent incapables de décider pour eux-mêmes.

Il n'y a que l'être humain pour cogiter de telles questions. Lui qui depuis la nuit des temps, n'a de cesse que de marquer sur son corps les traces de son esprit et de sa culture, en le habillant, le tatouant, le mutilant ou l'embellissant.

Les progrès de la médecine et des technosciences repoussent toujours plus loin les limites du corps et nous intiment l'ordre de faire face à des problématiques que nous n'avions pas envisagées. À l'heure où le corps peut être réparé, amélioré ou modifié, l'apparence, le genre et la filiation ne semblent plus des attributs absolus et immuables mais apparaissent comme de simples caractéristiques changeantes et relatives.

Nous aborderons certains sujets qui ont défrayé la chronique au cours de ces derniers mois, tels que le consentement sexuel, la liberté de choisir son genre, l'écriture inclusive, l'Interruption Volontaire de Grossesse etc. Nous irons jusqu'à débattre du droit que l'on s'octroie sur le corps des espèces animales non humaines, sur la propriété des bio-datas qui s'accumulent et qui enrichissent les géants d'Internet, ainsi que sur l'illusion que nous avons parfois d'être aux manettes de nos propres décisions.

AURÉLIEN BENOILID, Vice-Président

Programme et informations pratiques en ligne sur le Site du Forum Européen de bioéthique

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire